

# Organisations professionnelles et mobilisation en contexte coercitif : le cas jordanien

---

par Pénélope Larzillière

Lorsque les partis politiques sont interdits ou fortement contrôlés, les organisations professionnelles constituent l'un des rares lieux, avec les universités, où l'action collective et la mobilisation sont possibles. L'importance de leur rôle professionnel leur garantit en effet une existence institutionnelle, même face à des régimes autoritaires. Leur éventuelle politisation représente donc un enjeu et ces organisations sont l'objet d'importantes pressions étatiques, notamment lors des élections professionnelles. Dans le monde arabe, leur positionnement vis-à-vis du pouvoir relève de deux cas de figure : dans l'un, qui renvoie à la « corporatisation »<sup>1</sup>, les organisations professionnelles sont instrumentalisées par l'État et lui servent de courroie de transmission ; dans l'autre, elles jouent de leur caractère professionnel et de leur utilité économique reconnue pour se ménager une marge de manœuvre et devenir un lieu d'opposition<sup>2</sup>, véritable alternative aux partis.

---

1. Robert Bianchi, *Unruly Corporatism: Associational Life in the Twentieth Century Egypt*, Oxford, Oxford University Press, 1989 ; Philippe C. Schmitter, « Still the Century of Corporatism? », *The Review of Politics*, 36, 1974, p. 85-131 ; Nazih N. Ayubi, *Over-stating the Arab State: Politics and Society in the Middle-East*, Londres/New York, I. B. Tauris, 1995. Je tiens à remercier Élisabeth Longuenesse pour sa relecture enrichissante d'une des premières versions de cet article.

2. Éric Gobe, « Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation », dans Élisabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 185 ; François Burgat, « Égypte 1990 : les refuges du politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXIX, 1990, p. 540.

En Jordanie, les deux cas de figure existent et concernent respectivement les syndicats ouvriers (*niqâbât al 'ummâl*), auxquels l'adhésion n'est pas obligatoire et qui se rapprochent de la définition française, et les syndicats professionnels (*niqâbât mihaniyya*), qui sont en fait des ordres auxquels l'adhésion est obligatoire pour pouvoir exercer la profession – d'ingénieur, d'architecte, de médecin ou de dentiste par exemple –, même si, aujourd'hui, les membres qui ne règlent pas leurs cotisations sont rarement exclus de la profession<sup>3</sup>. Aux services qu'ils réservent spécialement à leurs membres (fonds de retraite et de sécurité sociale, formation professionnelle, etc.) et à leur rôle de définition de la profession, les syndicats professionnels associent des activités politiques (discussions de l'agenda gouvernemental, appels à la démocratisation, meetings de soutien aux Palestiniens, etc.). Ils sont nés par ailleurs d'une volonté d'organisation des professionnels, qui parfois, comme les ingénieurs, avaient déjà créé une association qui fut ensuite transformée en syndicat par une loi réglementant officiellement la profession.

La situation est tout autre pour les syndicats ouvriers. C'est en 1953 que les ouvriers ont obtenu le droit de former des organisations syndicales, mais celles-ci ont été créées « par le haut », en vertu d'ordonnances qui peuvent être révoquées par le gouvernement<sup>4</sup>. Cette législation particulière reflète la méfiance du régime jordanien envers ce syndicalisme « de classe » fortement influencé par la gauche, alors que les syndicats professionnels étaient vus par le pouvoir comme une élite dont il pensait qu'elle pouvait lui être favorable. S'ils ont participé un temps aux mobilisations politiques, les dirigeants de ce syndicalisme ouvrier sont largement cooptés depuis 1990 (par le régime les nfltt)TJTouv(18.3(couvrier6,ouvrier s63emevd'a)4gru

pair avec la genèse des ingénieurs comme catégorie socioprofessionnelle »<sup>8</sup>. Dans son analyse des juges en Égypte, Bernard Botiveau fait également le lien entre la constitution en profession, l'apparition d'un véritable « esprit de corps », et la politisation<sup>9</sup>.

La dimension professionnelle est ici constituée en ressource et nous verrons concrètement plus loin comment le syndicat des ingénieurs a pu mettre en place un rapport de force avec le pouvoir en jouant de son expertise professionnelle indispensable à l'économie jordanienne et à la réalisation des projets gouvernementaux. Cet ancrage professionnel exerce en retour un fort impact sur la politisation et les modes de mobilisation qui, en l'occurrence, portent moins sur des enjeux professionnels et sociaux que sur un positionnement dans l'agenda de politique intérieure (essentiellement au sujet de la participation politique), et surtout de politique étrangère (en premier lieu sur la question palestinienne).

Notre usage du terme « politisation » est donc ici assez classique et un peu décalé par rapport aux définitions qui insistent sur la « conversion » ou la « requalification » d'activités sociales<sup>10</sup>. Ces interprétations sont établies dans un contexte démocratique d'attention au renouvellement des formes du militantisme<sup>11</sup>, même lorsqu'il s'agit de nuancer ce constat<sup>12</sup>. Aussi la réflexion sur la production du politique a-t-elle tendance à se concentrer sur les luttes pour l'inclusion de nouveaux enjeux, habituellement exclus de la politique institutionnelle classique. L'avantage du terme est d'insister sur un processus, des frontières mouvantes, et d'aider ainsi à mettre au jour un rapport de force. Face à des pratiques autoritaires qui visent à supprimer toute possibilité de remise en cause du pouvoir et de ses agendas (ce qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec l'existence officielle d'un Parlement et de partis), l'enjeu de la politisation est au contraire la création même d'une arène politique, et l'inclusion comme force d'opposition « dans l'univers de la politique institutionnelle des acteurs, des objets ou des domaines qui en étaient initialement exclus »<sup>13</sup>.

Nous sommes donc loin ici du questionnement relatif à la politisation des

8. Nilüfer Göle, « Entre le "gauchisme" et l'"islamisme" : l'émergence de l'idéologie techniciste en Turquie », dans É. Longuenesse (dir.), *Bâtisseurs et bureaucrates : ingénieurs et société au Maghreb et au Moyen-Orient*, Lyon, Maison de l'Orient, 1990, p. 309.

9. Bernard Botiveau, « The Egyptian Judiciary: A Profession Unveiled by Politics », *Knowledge, Work & Society*, 5 (1), 2008, p. 119 et 123.

10. Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 4 et 360.

11. Jacques Ion, Spyros Franguiadakis, Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, 2005.

12. Lionel Arnaud, Catherine Guionnet (dir.), *Les frontières du politique : enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 15 ; Sandrine Nicourd (dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 15 ; Frédéric Sawicki, Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51 (1), 2009, p. 108.

13. L. Arnaud, C. Guionnet (dir.), *Les frontières du politique : enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, op. cit., p. 15.



(le nationalisme arabe, le communisme soviétique) et au fonctionnement électoral (législation et découpage) qui favorise un vote tribal. Les résultats des élections sont en outre falsifiés de diverses manières : achats de votes, « bourrage d'urnes » par la participation massive de l'armée. Quant au Front d'action islamique (issu des Frères musulmans jamais interdits), c'est le seul parti à pouvoir se réclamer d'une véritable base sociale, mais, s'il bénéficie d'un soutien idéologique plus grand que les autres partis, il est également critiqué pour son refus d'une contestation frontale du régime<sup>16</sup>. On comprend dès lors que Egbert Harmsen évoque au sujet des organisations professionnelles une « oasis d'opposition dans un désert d'autoritarisme »<sup>17</sup>. Leur marge de manœuvre est plus importante que celle des partis, et surtout leur impact diffère. En dehors du mouvement islamiste, un dirigeant de syndicat professionnel est largement plus reconnu qu'un parlementaire, par exemple.

### L'importance économique des syndicats professionnels

Les douze syndicats professionnels qui existent aujourd'hui comptaient plus de 120 000 adhérents en 2005. Dès leur création dans les années 1950 et 1960<sup>18</sup>, les deux aspects, professionnel et politique, furent présents. Chaque syndicat a cherché à réguler la profession en limitant l'accès à ceux qui étaient détenteurs des diplômes requis<sup>19</sup>. Cette exigence fut accompagnée par l'instauration de services professionnels et sociaux. Dans certains ordres, l'adhésion aux fonds de retraite et de sécurité sociale est obligatoire. Les syndicats professionnels sont financés par les cotisations de leurs membres, par les retours sur investissement de leurs projets, par des dons et, pour certains, par des subventions de l'État. Fort de ses 70 000 membres<sup>20</sup>, le syndicat des ingénieurs est le plus important de tous et dispose de larges ressources qui le rendent indépendant financièrement de l'État (contrairement au syndicat des

16. Les mouvements islamistes plus radicaux, comme les salafistes jihadistes, ne militent pas dans les syndicats professionnels et ne seront donc pas évoqués dans le cadre de cet article.

17. Egbert Harmsen, *Islam, Civil Society and Social Work: Muslim Voluntary Welfare Associations in Jordan between Patronage and Empowerment*, Leyde, ISIM/Amsterdam University Press, 2008, p. 121.

18. Avocats 1950, dentistes 1952, journalistes 1953, médecins 1954, pharmaciens 1957, ingénieurs 1958, agronomes 1966, vétérinaires, géologues, infirmières et sages-femmes 1972, entrepreneurs 1982, artistes 1997. Voir H. Abu Rumman, « Internal Democracy in the Professional Associations », dans H. Abu Rumman, H. Hourani (dir.), *Professional Associations and the Challenges of Democratic Transformation in Jordan*, op. cit., p. 93. Les experts-comptables attendent toujours la loi qui les fera passer du statut d'association à celui de syndicat. Voir É. Longuenesse, « Territoires professionnels en question. L'exemple des comptables et réviseurs au Proche-Orient », *Sociologie du travail*, 52 (1), 2010, p. 71-86.

19. É. Longuenesse, *Professions et société au Proche-Orient : déclin des élites, crise des classes moyennes*, op. cit., p. 137.

20. Source : syndicat des ingénieurs, octobre 2009.

journalistes, par exemple<sup>21</sup>). Leur vocation professionnelle donne aux syndicats une légitimité spécifique fondée sur la détention d'un savoir : ingénieurs, avocats ou médecins représentent une élite technocratique constituée, dont les avis ne peuvent être facilement ignorés et qui sont indispensables à la mise en place des politiques de modernisation du pays. Ces professionnels constituent par ailleurs un vivier précieux pour la politique d'exportation de main-d'œuvre de haut niveau sur laquelle s'appuie la Jordanie<sup>22</sup>. Les propos de Ali, ingénieur, illustrent ainsi la façon dont se joue le rapport de force : « L'organisation du métier, l'État ne peut pas la faire à notre place, c'est ce qui nous donne notre force, et si on s'en retire, alors le pays sera complètement désorganisé. Par exemple, nous, les ingénieurs, pour chaque bâtiment, nous contrôlons les plans, (...) le gouvernement ne peut pas le faire à notre place. Effectivement, il y a eu cet incident d'un étage qui s'est écroulé en juin, c'est parce que chaque année, il y a quatre ou cinq bâtiments qui sont construits sans l'aval du syndicat, c'est la corruption des gens proches du gouvernement, (...) qui construisent sans autorisation parce que ça va plus vite, mais aussi pour faire pression sur les syndicats et les responsables qui ne veulent pas céder »<sup>23</sup>. Outre cette expertise professionnelle, les syndicats professionnels possèdent une autre source de légitimation publique : ce sont en effet les seules institutions qui appliquent une procédure électorale véritablement démocratique.

### Des élections à forte légitimité

Les élections se font par branches professionnelles, chacune d'entre elles élit un conseil au scrutin de liste et le même jour, au scrutin direct, un président (pour deux ans, renouvelable une fois). Depuis 1966, il existe un conseil commun composé des présidents des syndicats professionnels, dont la direction est tenue

21. U. Hamayil, « Institutional Characteristics of the Jordanian Professional Associations », cité, p. 74.

22. Renate Dieterich, *Transformation oder Stagnation? Die jordanische Demokratisierungspolitik seit 1989*, Hamburg, Deutsches Orient-Institut, 1999, p. 315. Selon l'un des ingénieurs interviewés, sur les 70 000 adhérents revendiqués par le syndicat, seuls 15 000 se trouveraient à l'intérieur du pays. Françoise de Bel-Air voit en cela une volonté de stabilisation politique et d'exportation de la contestation. Françoise de Bel-Air, « Migrations internationales et politique en Jordanie », *Revue européenne des migrations internationales*, 19 (3), 2003 (<http://remi.revues.org/index2651.html>).

23. Entretien, Amman, novembre 2007 et novembre 2009 (nous traduisons tous les entretiens mentionnés dans cet article). Ce militant de gauche indépendant (il a quitté le courant de gauche du Fatah en 1993) est un orateur régulier au siège des syndicats. Il a un bureau d'études en génie civil. Aude Signoles décrit un processus assez similaire lorsqu'elle montre comment les ingénieurs palestiniens deviennent des acteurs politiques incontournables en obtenant la vérification technique de tous les permis de construire. Aude Signoles, « Les ingénieurs palestiniens entre restructuration interne et accession au pouvoir politique : enjeux nouveaux de la phase de construction étatique », dans Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU), *Les métiers de la ville*, Paris, L'Harmattan, 2003.

à tour de rôle pour quatre mois par le président de l'un des syndicats présents au siège commun<sup>24</sup>. Ce conseil commun et le siège commun ont tenu une part importante dans le renforcement du rôle des syndicats en leur permettant de présenter un front uni. L'évolution politique des syndicats professionnels reflète celle des différents courants partisans : majoritairement tenus par la gauche dans les années 1970 et 1980, ils le sont désormais par les islamistes, particulièrement dans les conseils des différents syndicats. Pour le syndicat des ingénieurs, le changement s'est opéré dès 1988<sup>25</sup>, les islamistes ayant obtenu tout d'abord la présidence de ce syndicat, puis la majorité à son conseil. L'élection directe des présidents favorise les personnalités reconnues, indépendamment de leur appartenance politique qui peut être différente de celle de la majorité de leur conseil. Par ailleurs, les islamistes ayant notamment fait campagne en faveur de la « reprofessionnalisation » des syndicats, il faut nuancer le caractère politique du renforcement de leur présence au sein de ces instances<sup>26</sup>. Le processus électoral est long et mobilisateur pour les professionnels, même si la hausse du taux de chômage des professionnels a entraîné dernièrement une baisse du paiement des cotisations et de la participation des électeurs. La campagne électorale de 2009, où listes blanches (islamistes) et vertes (la gauche et les nationalistes panarabes<sup>27</sup>) se sont affrontées pour la constitution des conseils, montre une fois de plus la marginalisation des représentants de la gauche et du nationalisme panarabe dont une partie a fini par s'allier avec les islamistes. Les membres des listes vertes ont eu tendance à tenir leurs réunions en dehors du siège central des syndicats, dans les clubs des grands hôtels, et insistaient sur leur réussite professionnelle personnelle plutôt que sur la spécificité de leur programme<sup>28</sup>. Au-delà de ce clivage par liste, il y avait également parmi les candidats à la présidence des syndicats des personnalités décrites par la presse comme indépendantes et comme « gouvernementales » à l'intérieur des syndicats professionnels. L'élection de l'une d'entre elles à la tête du syndicat des avocats a surpris (avec un taux de participation très faible qui a obligé à l'organisation d'un second tour) de même que la victoire d'un candidat nationaliste à la présidence du syndicat des médecins (devançant de 31 voix son rival islamiste qui a demandé l'annulation des élections pour

24. Seuls les avocats, les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les ingénieurs et les agronomes sont actuellement présents au siège commun, pour des raisons d'espace et de poids historique, mais tous les syndicats participent au conseil commun.

25. É. Longuenesse, « Les syndicats professionnels en Jordanie : enjeux de société et lutte nationale », 2000, non publié (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00111075/>).

26. R. Dieterich, *Transformation oder Stagnation? Die jordanische Demokratisierungspolitik seit 1989*, op. cit., p. 316.

27. La distribution des couleurs peut surprendre, mais le vert avait été adopté par la gauche avant la montée du mouvement islamiste dans les syndicats.

28. Observation d'une partie de la campagne électorale de février 2009.

irrégularités alors que des membres du comité de surveillance démissionnaient). Toutefois, cela ne remet pas en cause la position des islamistes qui conservent la majorité au conseil des médecins et ont la présidence et la majorité aux conseils de tous les autres syndicats importants ainsi que la totalité des sièges au syndicat des ingénieurs agronomes (où a été réélu Abdul Hadi Falahat, qui avait la présidence du conseil commun des syndicats professionnels lors de la mobilisation pour Gaza).

### Un espace bien limité

Leur forte légitimité publique et leur « utilité sociale » ont donc permis aux syndicats professionnels d'instaurer un certain rapport de force avec la monarchie et de ne jamais être interdits, même si certains de leurs dirigeants ont été parfois emprisonnés. Le principal thème de mobilisation est le soutien de la cause palestinienne qui fait l'objet de plusieurs comités politiques transversaux aux divers syndicats : le comité Palestine, le comité pour les prisonniers et le comité anti-normalisation (des relations avec Israël). Toutefois, les syndicats professionnels se sont également exprimés sur des enjeux internes comme la démocratisation, la dénonciation de la loi martiale ou la liberté d'expression. Le soutien à la cause palestinienne et aux Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – thème qui fait consensus entre les différents courants politiques – pose évidemment moins de problèmes vis-à-vis du régime que les libertés internes, à condition toutefois que la politique étrangère jordanienne vis-à-vis d'Israël ne soit pas remise en cause. À cet égard, le comité anti-normalisation, un des plus connus et des plus actifs, a été particulièrement réprimé (déclaration d'illégalité, intimidation et emprisonnement de ses membres, annulation des réunions)<sup>29</sup>. Des islamistes en font partie (notamment un opposant islamiste indépendant connu, Layth Shubeilat, plusieurs fois président du syndicat des ingénieurs)<sup>30</sup> mais aussi des militants de gauche. Lors de la campagne générale contre la normalisation lancée à la fin de l'année 1994, les syndicats professionnels décidèrent, à défaut de pouvoir influencer directement l'agenda gouvernemental, d'exclure de leurs rangs les professionnels qui ne respectaient pas le boycottage des relations avec Israël. Cette mesure fut fortement dénoncée par la monarchie

29. Entretiens avec trois membres de ce comité, Amman, avril et novembre 2007, mars 2008, février et novembre 2009.

30. Issu d'une tribu influente du Sud de la Jordanie, Layth Shubeilat, ingénieur et dirigeant d'entreprise, est particulièrement connu pour ses positions anti-normalisation et pour s'être prononcé en faveur d'une monarchie constitutionnelle. Emprisonné plusieurs fois, il s'est plaint à de nombreuses reprises d'agressions dont les auteurs demeurent à ce jour non identifiés. La dernière a eu lieu en octobre 2009, à la sortie d'une boulangerie, et a été interprétée par les islamistes comme une tentative d'intimidation.



qui, en réaction, continua d'employer des ingénieurs exclus tout en accusant les syndicats d'être antidémocratiques puisqu'ils ne laissaient pas de liberté de décision à leurs membres<sup>31</sup>.

Espace de mobilisation alternatif donc, qui bénéficie de l'investissement de militants n'ayant pas d'autre arène à leur disposition, mais espace nettement circonscrit. Cette délimitation est faite autant d'injonctions directes de la part de la monarchie que d'autocensure des syndicats, qui, connaissant les lignes rouges à ne pas franchir, ne veulent pas entrer dans un affrontement direct avec le pouvoir. Sans retracer ici en détail l'histoire de ce rapport de force, il convient de rappeler qu'à de nombreuses reprises la monarchie a modifié ou menacé de modifier les lois définissant les syndicats professionnels.

En 1975, elle a interdit la création d'un syndicat des enseignants<sup>32</sup> et emprisonné les militants à l'origine de cette initiative. Ces derniers, qui appartenaient clandestinement au parti communiste, avaient lancé une pétition qui avait recueilli des milliers de signatures<sup>33</sup>. Les fonctionnaires n'ont pas le droit d'adhérer à des syndicats de salariés et les syndicats professionnels représentent pour eux un moyen de contourner cette interdiction<sup>34</sup>. En 1988 et 1989, une campagne de presse du gouvernement a tenté de délégitimer les syndicats professionnels en dénonçant leur rôle exclusivement politique et l'abandon de leur caractère professionnel<sup>35</sup>. La dernière en date de ces remises en cause a eu lieu en 2007 lorsque la monarchie a voulu modifier la loi régissant les élections dans les syndicats professionnels, pour imposer un scrutin uninominal à un tour<sup>36</sup>. L'enjeu était important car le système électoral en vigueur dans les syndicats limite les possibilités de contestation des dirigeants. À chacun de ces tentatives d'injection de blocage de la part néanmoins parvenu à la tentation de leur contestation, en vint à limiter l'absence pure de leur rôle professionnel et en s'appauvrissant leur limite avec le

du régime, même si leur forte légitimité populaire provient pour beaucoup de l'ensemble de leurs activités politiques.

Une autre limitation dans les thèmes et la forme des mobilisations provient de l'hétérogénéité de classe propre à ces syndicats professionnels. Il peut arriver ainsi qu'un opposant politique reconnu ait par ailleurs une réputation de chef d'entreprise extrêmement négative en raison de sa gestion du travail et des rapports humains particulièrement dure, ce qui limite sa capacité de mobilisation à l'intérieur du syndicat professionnel. En retour, son positionnement politique ou à la tête du syndicat empêche toute conflictualisation sociale contre lui : « Supposons que je sois un ingénieur opprimé, je travaille avec mon oppresseur dans la même organisation ! X, pour qui je travaillais et avec qui j'avais des problèmes, était le président du syndicat ! Il y a un cas où le syndicat défend ses membres c'est lors d'un conflit avec le gouvernement, mais sinon à l'intérieur des entreprises, ça n'est pas possible »<sup>37</sup>. Cette hétérogénéité apparaît également dans le rapport à l'État. Ces professionnels ont des intérêts différents qui dépendent de leur positionnement dans l'économie de rente et les « cercles de redistribution néopatrimoniaux », et sont plus ou moins enclins à remettre en cause ce système économique<sup>38</sup>.

Ainsi le rapport de force demeure-t-il mouvant en fonction de la conjoncture politique, mais aussi bien délimité. La comparaison est frappante avec le cas marocain analysé par Frédéric Vairel, qui insiste sur la façon dont l'institutionnalisation crée des « formes de clôture »<sup>39</sup>. Comme au Maroc, cette clôture et ces limitations sont également visibles spatialement : le mode d'action majoritairement choisi par les syndicats est en effet le rassemblement devant leur siège central, plutôt que les manifestations de rue par exemple (à l'exception des manifestations de 2009 pour Gaza sur lesquelles nous reviendrons). L'enjeu se situe au niveau de l'expression publique d'opinions politiques et ne va guère au-delà.

## Des trajectoires militantes de longue durée

La spécificité de cet espace quasi unique, après l'université, de mobilisation publique se retrouve dans les trajectoires d'engagement des professionnels les plus politisés parmi les dirigeants des syndicats et les membres des comités politiques. Les analyses qui suivent reposent sur des entretiens biographiques

37. Entretien avec Ali, Amman, novembre 2009.

38. R. Dieterich, *Transformation oder Stagnation? Die jordanische Demokratisierungspolitik seit 1989*, op. cit., p. 316.

39. Frédéric Vairel, « L'opposition en situation autoritaire : statut et modes d'action », dans O. Dabène, V. Geisser, G. Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle : convergences Nord-Sud*, op. cit., p. 231.

avec seize leaders syndicaux sélectionnés en fonction de leur visibilité et de leur politisation, sans aucune prétention à l'exhaustivité mais avec le souci d'une certaine représentativité de l'importance politique relative des divers courants et syndicats. Ainsi, neuf islamistes (dont quatre femmes), quatre nationalistes et trois militants de gauche ont été interviewés, dont dix ingénieurs, deux médecins, deux dentistes et deux avocats. Quatre d'entre eux ont été présidents de syndicat, les autres faisaient partie de comités (comité anti-normalisation, comité des libertés, comité des prisonniers ou comité des femmes) et certains s'étaient présentés aux élections par liste, un des deux avocats ayant, quant à lui, défendu des opposants lors de procès politiques. Il ne s'agit donc pas ici de militants de base, si tant est qu'une telle catégorie puisse faire sens dans les syndicats professionnels, qui, même très hétérogènes, renvoient déjà à une certaine élite technocratique. Ces militants reconnus se sont d'ailleurs révélés plus aisément accessibles au chercheur que des militants de base du Front d'action islamique, par exemple. Déjà politiquement identifiés, ils ne craignent pas une mise en visibilité de leurs activités. Par ailleurs, ils se considèrent eux-mêmes comme détenteurs d'une opinion politique articulée, parlent souvent dans la presse et se sentent compétents pour des entretiens qui ne les impressionnent pas, même s'ils peuvent demander l'anonymat sur certains points (les militants de base au contraire renvoient souvent à ces figures reconnues plutôt que de répondre eux-mêmes). Ces trajectoires ont pu être mises en perspective avec celles que les entretiens issus de l'enquête générale sur le militantisme en Jordanie (spécifiés en note) ont permis de reconstituer.

Si cette sélection favorise les militants plus âgés, car l'engagement de longue durée facilite l'accès aux postes les plus reconnus, le décalage générationnel entre les islamistes, d'une part, la gauche et les nationalistes, d'autre part, est notable. Les premiers sont majoritairement nés entre 1946 et 1955, les seconds entre 1956 et 1965 (ce qui n'est pas spécifique aux syndicalistes). Ici, l'enquête qualitative et la prosopographie recourent les données générales sur l'évolution respective de ces mouvements. La question du renouvellement générationnel peut d'ailleurs se poser dans la mesure où les plus jeunes fréquentent peu les réunions politiques des syndicats et se concentrent sur les aspects professionnels de leurs activités.

### **De l'université au syndicat**

L'apprentissage politique se fait essentiellement à l'université : tous les militants syndicaux que nous avons interrogés avaient déjà été militants dans des associations étudiantes (certains, même, dès le lycée). Nombre d'entre eux

avaient participé à des élections étudiantes (par discipline)<sup>40</sup>, et l'un d'entre eux était déjà président de l'union des étudiants ingénieurs avant de devenir président du syndicat de cette profession. La tendance majoritaire dans ce premier lieu de socialisation militante détermine très largement l'orientation politique future. Les hégémonies locales dans tel ou tel centre de jeunes, lycée ou université jouent un rôle très important et peuvent avoir des temporalités en partie décalées par rapport aux évolutions nationales des partis concernés (ainsi des adhésions communistes peuvent-elles continuer d'être enregistrées localement malgré un fort déclin national du parti, et ce du fait de l'existence d'un centre de jeunes particulièrement actif). Les cas de socialisation militante plus précoces par l'appartenance à une famille de militants sont plus rares. Un seul des militants syndicaux interviewés a mentionné un membre de sa famille comme « passeur » : « Il y avait un oncle (...) qui avait fait ses études en Syrie. Cette personne m'a beaucoup influencé, il était Ba'ath, il est devenu maire plus tard, il luttait beaucoup avant et il a été en prison, mais il a changé pour adopter une autre position politique. C'est grâce à lui et à sa bibliothèque que je suis entré au parti Ba'ath »<sup>41</sup>. Dans les trajectoires des militants non syndicaux, un frère aîné est parfois mentionné, mais c'est beaucoup plus souvent l'influence d'un militant charismatique du centre de jeunes ou de l'université qui est présentée comme déterminante, ce qui confirme l'importance des liens personnalisés et des processus d'identification dans le passage à l'engagement et, surtout, dans le choix de l'orientation politique<sup>42</sup>.

Dès ce premier engagement, et de différentes manières selon les parcours, la défense des intérêts catégoriels (services aux étudiants, organisations d'activités diverses, mobilisation sur la question des curricula et des droits d'inscription) se combine avec un militantisme politique marqué par la centralité de la question palestinienne. Les plus fortes mobilisations, notamment celles qui ont conduit aux incidents de l'université de Yarmouk en 1984 et 1986, ont articulé l'opposition au gouvernement à l'opposition initiale à la

40. Il n'y a pas d'union générale des étudiants ; la levée de cette interdiction représente une de leurs revendications récurrentes. Le mouvement étudiant pour la défense des droits étudiants « *thababtouna* », lancé en avril 2007 en a fait une de ses priorités. Fida Adely, « The Situation of Student Rights and Autonomy in Jordanian Higher Education: The Case of the National Campaign for Defending Students' Rights "*Thababtoona*" », communication pour l'atelier *Governance and Autonomy in the Changing Landscape of Higher Education in the Arab World*, Social Science Research Council, Beyrouth, 10 et 11 janvier 2009.

41. Mahmoud est issu d'une famille ouvrière et d'un groupe tribal important. Il est entré dès l'âge de 15 ans au parti Ba'ath (interdit) et a été très actif aux côtés des groupes palestiniens, notamment pendant les affrontements de 1970 avec l'armée jordanienne. Arrêté et torturé à plusieurs reprises, il s'est exilé au Liban et en Syrie où il continue ses activités politiques. Entretien, Amman, mars 2007.

42. F. Sawicki, J. Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », art. cité, p. 105.

hausse des droits d'inscription<sup>43</sup>. L'université représente ainsi le lieu d'apprentissage indispensable où s'acquiert le capital militant – langage politique et techniques de mobilisation<sup>44</sup> – qui sera utile dans les syndicats professionnels mais pas seulement, puisque certains militants voient dans ce capital la raison de leur recrutement professionnel malgré des études inachevées<sup>45</sup>. Le syndicalisme est une des rares possibilités de poursuivre l'engagement politique une fois les études terminées. Qu'ils soient islamistes, nationalistes ou communistes, les diplômés concernés par les syndicats professionnels investissent alors la sphère syndicale comme espace de mobilisation accessible, après la période d'interruption militante du service militaire (qu'ils effectuent souvent dans leur domaine de compétence et qui leur sert de première expérience professionnelle).

### Engagement partisan et militantisme syndical

Avant l'« ouverture démocratique » de 1989, certains militants ont combiné engagement visible dans les syndicats et appartenance semi-clandestine aux partis interdits. Semi-clandestine car la dense socialisation de la petite société jordanienne, associée à l'importance des réseaux de renseignements, rend quasi impossible une véritable clandestinité. Souvent l'appartenance aux partis interdits est plus ou moins connue des appareils de sécurité, l'important étant pour les militants de ne jamais la reconnaître (notamment en prison) et de ne jamais être pris en flagrant délit avec des documents de l'organisation. Les militants communistes qui ont tenté le passage à la clandestinité réelle ont été arrêtés en quelques mois ou ont quitté le territoire (vers la Syrie). On retrouve ici, comme dans les syndicats, une forte limitation de l'action militante : sans être totalement interdite, son périmètre est fortement délimité, et la ligne rouge (ne jamais critiquer directement le roi, d'où l'emploi systématique du terme de « gouvernement ») intégrée par les militants. À cet égard, l'expérience des Frères musulmans est différente. Si le parti lui-même (le Front d'action islamique) n'est apparu qu'en 1992, les militants islamistes n'ont, eux,

43. En 1984 et 1986, les étudiants de l'université de Yarmouk ont organisé des grèves et des manifestations pour s'opposer aux changements de curriculum, à la hausse des droits d'inscription et créer un parlement d'étudiants. Au cours de la répression de ce mouvement en 1986, l'armée s'est introduite sur le campus, causant la mort de trois étudiants. Entretien avec un ancien militant communiste, un des leaders de ce mouvement, emprisonné puis en fuite en Syrie à la suite de ces actions. Il a pu rentrer en Jordanie en 1989 et a monté depuis une entreprise (Amman, avril 2007).

44. Frédérique Matonti, Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 (155), 2004, p. 8.

45. Un ancien militant communiste a souligné que lors de son entretien d'embauche dans une entreprise de produits chimiques, et bien qu'il n'ait eu aucune compétence dans le domaine, le recruteur avait parié sur les capacités communicationnelles qu'il avait fortement développées dans le cadre de ses activités politiques. Entretien, Amman, mars 2007.

jamais eu besoin de cacher leur appartenance et ont subi une répression moins dure puisqu'à certaines périodes ils ont été considérés par la monarchie comme des alliés contre la gauche et les nationalistes.

Dans tous les cas, la donne a relativement changé après 1989 : les militants ont récupéré leurs passeports et la possibilité de voyager à l'étranger. Les partis ont ensuite recouvré une existence officielle, mais sans parvenir véritablement à mobiliser. En 2000, seuls 20 % des dirigeants syndicaux déclaraient une appartenance partisane<sup>46</sup>. Toutefois, la pression sur les militants syndicaux demeure : certains connaissent encore des périodes d'emprisonnement ou doivent quitter leur emploi, d'autres sont blessés lors des dispersions parfois violentes de rassemblement ou de manifestations.

### Des choix professionnels contraints

Au-delà du choix de la discipline, les orientations professionnelles des militants sont donc largement induites par la prise en compte de la répression. Le secteur public ainsi que les grandes entreprises sont inaccessibles aux communistes : « Lorsque je suis sorti de prison, j'étais connu comme opposant, j'ai travaillé en dessin et en cartographie, j'ai choisi ce secteur car il y avait des petits bureaux. Quand tu travailles dans une grande entreprise, tu es poursuivi. Ils m'avaient arrêté deux fois sur mon lieu de travail. Mais si tu travailles dans un petit bureau avec un seul patron et un seul employé, c'est difficile de dire "il s'en va", ça fait des histoires : pourquoi ?, etc., alors que, lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise, ils transmettent officiellement "nous ne souhaitons pas que cette personne travaille ici" ». <sup>47</sup> L'actuel président du syndicat des médecins, un nationaliste arabe, a perdu son emploi au ministère de la Santé à la suite de son emprisonnement pour organisation de réunions politiques en 1985. À sa sortie de prison, il a alors ouvert un cabinet privé. En Jordanie, les employés du secteur privé et tout particulièrement des entreprises de petite taille disposent d'une marge de manœuvre politique plus importante que dans le secteur étatique ou les grandes entreprises et industries. Si l'on inclut la spécificité de ces syndicats professionnels, ce constat va donc à l'encontre des analyses qui associent réduction du secteur public et marginalisation syndicale<sup>48</sup>. Ces petites entreprises sont souvent devenues viables grâce aux réseaux militants qui deviennent des réseaux de clients potentiels et permettent de

46. U. Hamayil, « Institutional Characteristics of the Jordanian Professional Associations », cité, p. 77.

47. Entretien avec un ancien militant communiste, Amman, avril 2007. Ses études d'économie ont été interrompues par son emprisonnement en 1981. Il est désormais journaliste et caricaturiste.

48. É. Gobe, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », cité, p. 277.

compenser l'absence de commandes étatiques. Ainsi, tel ancien membre du FPLP devenu prothésiste dentaire appareille les militants de gauche ; un entrepreneur ouvre un grand café où ces derniers se retrouvent et dont la climatisation est installée par un ingénieur lui-même de gauche. Les rémunérations sont plus importantes que dans le secteur public, et la marginalisation politique de ces militants n'a pas empêché de véritables réussites professionnelles. Un ancien militant communiste a ainsi souligné qu'en tant que chirurgien arthroscopiste il gagnait plus qu'un ministre<sup>49</sup>. Le cas d'un des militants que nous avons interrogés montre également que l'administration d'un syndicat professionnel peut constituer un débouché pour un militant reconnu, même s'il n'a pas les diplômes requis par le syndicat<sup>50</sup>.

Les options ouvertes aux islamistes, qui ont toujours eu accès au secteur public, sont plus nombreuses. Cependant, même s'ils sont par exemple très présents dans le secteur public éducatif, ces militants précisent, eux aussi, qu'ils sont plus indépendants dans les petites entreprises. Pour expliquer son passage du salariat à l'entrepreneuriat, un dirigeant du syndicat des ingénieurs se réfère à Hassan al Banna, le fondateur des Frères musulmans en 1929, et à son encouragement à l'indépendance des militants. Il souligne également la plus grande souplesse d'emploi du temps que lui donne sa petite entreprise et l'avantage que cela représente pour ses activités militantes<sup>51</sup>.

Dans les années 1980, le passage de la direction des syndicats de la gauche et des nationalistes aux islamistes a entraîné une évolution sociale. Les dirigeants de gauche et nationalistes étaient des notables et provenaient avant tout d'une élite traditionnelle, même si, dans les années 1970 et 1980, l'octroi de bourses et la possibilité offerte par les pays socialistes d'études peu onéreuses ont fait évoluer la composition sociale de cette mouvance<sup>52</sup>. La montée des islamistes correspond, elle, à l'émergence d'une classe moyenne diplômée qui éprouve des difficultés croissantes à accéder au marché du travail dans un contexte économique difficile<sup>53</sup>. Si l'on trouve des Jordano-Palestiniens parmi les dirigeants syndicaux, il ne s'agit jamais de Palestiniens des camps<sup>54</sup>,

49. Entretien, Amman, octobre 2009.

50. Titulaire d'un master en histoire lors de son retour en Jordanie en 1982, Mahmoud (cité précédemment) a été de nouveau emprisonné pendant un an. À sa sortie, il a intégré le syndicat des ingénieurs à la coordination intercomités.

51. Entretien, Amman, février 2009. Cet ingénieur en mécanique a milité aux Frères musulmans dès le lycée et est entré au Front d'action islamique à sa création. Sa femme est également très active dans le syndicat.

52. H. Hourani, « The Development of the Political Role of the Professional Associations: A Historical Survey 1950-1989 », cité, p. 58.

53. E. Longuenesse, *Professions et société au Proche-Orient : déclin des élites, crise des classes moyennes*, op. cit., p. 139.

54. Ce qui ne peut être expliqué par le taux d'entrée à l'université qui était en 2005 de 22 % pour les Palestiniens des camps jordaniens (malheureusement, les chiffres ne sont pas disponibles en ce qui concerne l'accession au grade de master). Jalal Al Hussein, *Education Profile of the Palestinian Refugees in the Near East*, UNRWA/IUED/UCL, 2007, p. 22.

mais de militants issus de familles palestiniennes suffisamment aisées ou ayant suffisamment de relations pour avoir pu éviter les camps lors de leur exil en Jordanie. L'élargissement social des syndicats professionnels demeure donc très relatif, surtout au sommet de la hiérarchie.

### Genre et militantisme syndical

Il en est de même pour l'intégration des femmes. En 1997, celles-ci représentaient 18 % des membres des syndicats professionnels, 13 % si l'on exclut le syndicat des infirmières et des sages-femmes<sup>55</sup>. Officiellement, leur statut dans le syndicat professionnel est le même que celui des hommes ; les pratiques diffèrent toutefois, et les femmes n'ont par exemple pas accès de la même façon aux fonds de retraite et de sécurité sociale<sup>56</sup>. Selon un schéma classique, si elles sont présentes (en minorité) sur les listes de candidatures aux élections, les femmes n'accèdent pas aux plus hautes fonctions (même la direction du syndicat des infirmières et sages-femmes – très majoritairement féminin – est généralement assurée par un homme). Dans les meetings des syndicats organisés par les islamistes, les femmes sont assises ensemble à l'arrière de la salle. Leur terrain d'action se concentre sur les comités de femmes de chaque syndicat ou dans le comité des femmes commun à tous les syndicats (où les islamistes sont très largement majoritaires).

Le caractère « second » de leur engagement, marqué dans l'espace et genre *via* des activités spécifiquement adressées aux femmes, n'apparaît que très marginalement dans les entretiens. Elles mettent surtout en avant une volonté de service aux autres, thème également très présent dans les entretiens avec les hommes. Comme pour ces derniers, leur militantisme syndical s'effectue en continuité avec leur engagement précédent à l'université. Toutefois, les thèmes politiques sont moins marqués et l'aspect professionnel fortement mis en avant. Les femmes ingénieurs ont des difficultés spécifiques d'accès au marché du travail à leur niveau de compétences, ce qui les préoccupe fortement. Elles insistent sur la formation, les stages et sont très présentes sur les forums de rencontre entreprises/jeunes diplômé-e-s organisés par les syndicats. Beaucoup ont des emplois à temps partiel ou des horaires décalés. Elles sont nombreuses à quitter le marché du travail à la naissance du deuxième ou du troisième enfant. Dans ce contexte, la conciliation de l'activité professionnelle et de l'activité syndicale est d'autant plus délicate. Aussi,

55. Suleiman Arabiyat, « Women and Professional Associations », dans H. Abu Rumman, H. Hourani (dir), *Professional Associations and the Challenges of Democratic Transformation in Jordan*, op. cit., p. 153.

56. Mahasin Al-Imam, « Women and Professional Associations », dans *ibid.*, p. 161.



et notamment chez les islamistes, les femmes qui occupent les postes syndi-

## Militantisme syndical/militantisme politique : l'exemple de la mobilisation de décembre 2008 et janvier 2009

La mobilisation politique des syndicats professionnels jordaniens s'est essentiellement construite autour du nationalisme palestinien. Dans les années 1960 et 1970, les syndicats travaillaient en lien avec les organisations palestiniennes présentes en Jordanie qu'ils ont soutenues lors des affrontements avec l'armée jordanienne en 1969 et 1970<sup>59</sup>. Rappelons ici que la Cisjordanie a fait partie de la Jordanie de 1949 à 1967, date de l'occupation israélienne, et que les ingénieurs palestiniens de Cisjordanie ont constitué une branche du syndicat des ingénieurs jordaniens. Certes, les syndicats de Cisjordanie sont désormais sous juridiction palestinienne<sup>60</sup>, mais, malgré la rupture officielle depuis 1988 des relations administratives entre la Jordanie et la Cisjordanie, de forts liens ont été maintenus jusqu'à présent, d'autant que la majorité de la population jordanienne est d'origine palestinienne<sup>61</sup>. Le rapport au nationalisme palestinien fait donc partie intégrante de la construction de l'identité nationale jordanienne<sup>62</sup>, ne serait-ce que comme figure d'altérité<sup>63</sup>. À la figure classique de l'ingénieur dans les pays en développement, qui lie identité socioprofessionnelle et construction du pays, les syndicats professionnels jordaniens associent une sorte de nationalisme inachevé, puisque le nationalisme jordanien renvoie toujours par défaut au nationalisme palestinien<sup>64</sup>. Cette configuration pourrait expliquer leur mobilisation.

Les actions menées par les syndicats professionnels en réaction à l'attaque israélienne contre la bande de Gaza en décembre 2008 et en janvier 2009 montrent non seulement l'importance de la référence palestinienne au sein des syndicats mais aussi le rôle général d'étendard politique de ces derniers.

59. H. Hourani, « The Development of the Political Role of the Professional Associations: A Historical Survey 1950-1989 », cité, p. 57.

60. Même s'ils ne disposent pas encore de lois fondatrices du fait de la paralysie du conseil législatif palestinien.

61. Une proportion de 60 % est généralement mentionnée. Toutefois, en 2002, le Premier ministre jordanien a signalé pour la première fois un résultat statistique de 43 % (*al Rai*, 3 septembre 2002), lors du lancement de la campagne officielle « la Jordanie d'abord », et cela pour souligner que les Palestiniens n'étaient qu'une des minorités en Jordanie. Ils se concentrent à Amman et à Zarqa où ils représentent plus de 80 % de la population. Je remercie J. Al Hussein pour cette référence.

62. Pénélope Larzillière, « Nationalisme, communisme ou islamisme ? Idéologie et engagement en Jordanie » et Stéphanie Latte Abdallah, « Les frontières intérieures : enjeu palestinien et métamorphoses des mobilisations féminines en Jordanie », dans J. Al Hussein, A. Signoles, *Entre nation et diaspora : les Palestiniens quinze ans après Oslo*, Paris, Karthala/IISMM-EHESS, à paraître en 2010.

63. Joseph Massad, *Colonial Effects: The Making of National Identity in Jordan*, New York, Columbia University Press, 2001, p. 208.

64. E. Longuenesse, *Professions et société au Proche-Orient : déclin des élites, crise des classes moyennes, op. cit.*, p. 137.

Toutefois, au cours de la mobilisation, la délimitation nette de leur action s'est à nouveau manifestée, aussi bien dans l'espace que dans la forme. L'activisme politique faisait débat à l'intérieur des syndicats tandis que les rapports se tendaient avec le régime. L'appui sur le rôle professionnel a conduit alors à une neutralisation de la crise mais aussi à une limitation de l'action, cette fois-ci à travers une requalification de la mobilisation en action humanitaire. Dès le premier jour de l'offensive israélienne, la fédération des syndicats et tout particulièrement le syndicat des ingénieurs se sont mobilisés et ont établi un premier communiqué d'opposition appelant à un rassemblement devant le bâtiment central des syndicats. Avant même la diffusion de ce premier communiqué, le standard croulait sous les appels de personnes très choquées par les images diffusées par les télévisions arabes et qui se tournaient spontanément vers le siège central des syndicats professionnels<sup>65</sup>, identifié comme un des rares lieux de mobilisation potentielle. Une première manifestation unitaire s'est ensuite organisée rapidement et a réuni les partis et les syndicats, de gauche, nationalistes panarabes et islamistes confondus. Ce premier parcours s'est effectué dans le centre ville et cherchait à atteindre l'ambassade d'Israël. Face à l'ampleur de la réaction populaire<sup>66</sup>, le régime jordanien a donné l'impression d'ouvrir quelque peu le jeu politique en laissant l'espace pour une expression canalisée de ces réactions. Très vite cependant, le mouvement s'est séparé en trois courants d'ampleur différente, dont chacun s'est inscrit à sa manière dans l'espace de la ville d'Amman : les manifestations les plus massives ont été organisées par les islamistes (Front d'action islamique, Frères musulmans et syndicat des ingénieurs, majoritairement islamiste), qui ont effectué leurs rassemblements dans des lieux éloignés du centre et n'ont quasiment plus défilé. Ce faisant, les islamistes maintenaient la position ambivalente d'opposition intégrée qui fait leur spécificité en Jordanie. Ils apportaient la preuve de leur capacité à mobiliser massivement tout en évitant les affrontements avec la police auxquels pourraient conduire des parcours en centre ville ou se rapprochant de l'ambassade d'Israël ; d'autres rassemblements extrêmement encadrés ont été organisés, à l'appel du gouvernement, dans le centre ville ; enfin, une partie de la gauche et des nationalistes ont continué d'essayer d'organiser des manifestations – interdites – proches de l'ambassade d'Israël. Ils ont mobilisé beaucoup moins de monde et ont été réprimés.

65. Entretien avec le responsable des relations publiques, Amman, mars 2009. Proche des islamistes, cet ancien secrétaire du comité anti-normalisation des syndicats professionnels a notamment été arrêté en 2003 à la suite de l'opposition de ce comité aux accords israélo-jordaniens.

66. Près d'un million de personnes se sont rassemblées dans la cité des sports Hussein à Amman lors des premières manifestations. André Bank, MortenValbjørn, « Regierung, Opposition in Jordanien und der Gazakrieg », *INAMO (Informationsprojekt Naber und Mittlerer Osten)*, 59, automne 2009, p. 8.

Pendant trois semaines, cette agitation a continué et les communiqués syndicaux se sont multipliés. Les syndicats organisaient des actions de soutien direct à la bande de Gaza (collecte de fonds, envoi de médecins et d'ingénieurs), tandis que les délégations témoignaient à l'intention de la communauté internationale de l'étendue des destructions, notamment *via* la réalisation d'un documentaire par le syndicat des ingénieurs. Cependant, une fois l'offensive arrêtée et la vague de la plus vive indignation passée, le régime jordanien n'entendait pas laisser s'installer cette agitation. En février 2009, les délégations, notamment celle des dentistes, ont été bloquées par l'Égypte. De leur côté, islamistes et syndicalistes étaient soucieux de ne pas entrer dans une opposition frontale. Pour éviter de perdre leurs gains politiques en poursuivant une mobilisation désormais interdite, les dirigeants syndicaux ont arrêté les rassemblements et les communiqués, insisté sur l'aspect strictement humanitaire de leur soutien à la bande de Gaza et accepté de participer à des réunions avec le ministre de l'Intérieur pour « maintenir de bonnes relations »<sup>67</sup>. Il est frappant de constater l'évolution du discours du président du syndicat des médecins qui, avant son élection, parlait de mobilisation politique, et après, de mobilisation strictement humanitaire<sup>68</sup>. De fait, les islamistes et les syndicats professionnels – majoritairement tenus par les islamistes – sont sortis renforcés de cette campagne de mobilisation. Le Front d'action islamique a pu reprendre la place centrale qu'il avait perdue après son échec aux élections législatives et les dissensions internes qui s'étaient ensuivies. Une partie des islamistes avaient appelé au boycottage d'élections dont le mode électoral « une personne, une voix » et le découpage des circonscriptions les défavorisaient, sans parler des fraudes et des achats de voix. Peu d'islamistes ont été élus et cela a conforté ceux qui, à l'intérieur du mouvement, appelaient au boycottage et à une opposition plus frontale. La mobilisation pour Gaza a fourni la preuve de leur soutien populaire, leur donnant une marge de manœuvre plus importante vis-à-vis du régime jordanien. De même, les syndicats professionnels qui avaient dû faire face peu avant à de multiples mises en cause de leur professionnalisme, et ont échappé de justesse à une réforme électorale, sont désormais mieux placés pour s'opposer à toute nouvelle mesure en ce sens. Ce renforcement de position ne modifie pas pour autant les limites tacites de leurs actions.

**L**a tension entre le politique et le professionnel ainsi que le poids respectif de ces deux rôles au sein des syndicats professionnels varient donc en

67. Entretien avec le président du syndicat des ingénieurs, Amman, mars 2009.

68. Entretiens, Amman, février et octobre 2009.

fonction de la plus ou moins grande ouverture du système politique. Ces variations ne proviennent pas d'une marginalisation des syndicats due à l'ouverture d'autres espaces militants. Au contraire, le rôle professionnel toujours central et affirmé devient un véritable point d'appui et de repli lorsque les remises en cause de la politisation par le régime se font trop fortes. Cette alternance entre des périodes où les deux fonctions sont combinées et d'autres où le rôle professionnel devient quasi unique peut être comparée à l'évolution des syndicats professionnels palestiniens. Avant l'instauration de l'Autorité palestinienne en 1993, le rôle politique de ces derniers était central comme l'est celui de toutes les organisations de la société civile en l'absence d'État. Ensuite, les institutions palestiniennes se mettant plus ou moins en place, leur fonction est devenue plus strictement professionnelle<sup>69</sup>. Dans ce cas, c'est bien l'apparition d'autres formes d'organisations qui a réduit le rôle politique des syndicats professionnels. Actuellement, alors que les institutions palestiniennes sont largement paralysées par la répression israélienne et que la population est particulièrement lasse des affrontements entre le Fatah et le Hamas, on assiste à une redynamisation de ces syndicats professionnels qui insistent toutefois sur un agenda professionnel et humanitaire.

En effet, les débats internes relatifs à la fonction dévolue aux syndicats professionnels ne renvoient pas seulement au difficile positionnement de ces derniers dans un contexte national plus ou moins répressif. Ils doivent également être rattachés à une évolution générale des pratiques militantes vers une plus grande « expertise »<sup>70</sup>. Dans le cas de ces organisations, une triple dynamique est à l'œuvre. Tout d'abord, l'influence directe des bailleurs de fonds internationaux<sup>71</sup>, qui insistent sur des pratiques gestionnaires normées (notamment à travers le thème de la « bonne gouvernance »), tend à délégitimer les discours ouvertement axiologiques. Ensuite, le régime jordanien, sous l'influence de Abdallah II, cherche à s'inscrire dans un libéralisme économique (non exclusif de l'autoritarisme politique) et à répondre aux normes des organisations internationales. Enfin, le militantisme d'opposition s'oriente de plus en plus vers une contre-expertise militante

69. Caroline Abu-Sada constate cette même évolution pour l'ONG palestinienne de développement rural PARC. Caroline Abu-Sada, *ONG palestiniennes et construction étatique*, Beyrouth, Institut français du Proche-Prient, 2007.

70. P. Larzillière, « Fermeture ou transformation des "possibles protestataires" ? L'évolution de l'engagement politique dans les Territoires palestiniens », dans Esther Benbassa, *Israël/Palestine : état des lieux*, Paris, CNRS Éditions, à paraître en 2010.

71. F. Vairel, « L'opposition en situation autoritaire : statut et modes d'action », cité. La Jordanie est un des premiers pays au monde en termes de montant d'aide *per capita* et l'on parle dans son cas de phénomène de rente humanitaire. Oliver Wils, « L'aide étrangère depuis 1989 et son impact sur l'économie politique jordanienne : quelques questions de recherche », *Jordanias*, 5-6, 1998, p. 100-119.

qui cherche plutôt à conseiller ou à réformer l'action de l'État en s'appuyant sur le savoir ainsi développé. Certes, tout un secteur d'ONG se développe dans ce domaine, mais les syndicats professionnels, dont les statuts promeuvent ce rapport au savoir et à la compétence, y sont également bien placés. En favorisant un haut niveau de compétences chez leurs praticiens et ingénieurs, ils trouvent dans cette action de conseil et d'expertise des niches économiques<sup>72</sup>. Cette recomposition de la pratique politique s'inscrit toutefois dans une évolution générale qui ne se limite pas aux pays « périphériques », même si elle est y particulièrement visible<sup>73</sup>. ■

**Pénélope Larzillière** est sociologue, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et chargée de mission à la Maison des sciences de l'homme (MSH). Ses travaux portent sur le militantisme politique au Proche-Orient (expérience d'engagement et circulations militantes, sens donné aux idéologies par les militants eux-mêmes, au-delà du discours des organisations). Elle a publié, entre autres, *Être jeune en Palestine* (Paris, Balland, 2004) et « Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient », dans Jalal Al Hussein, Aude Signoles (dir.), *Entre nation et diaspora : les Palestiniens quinze ans après Oslo* (Paris, Karthala/IISMM-EHESS, à paraître en 2010) et codirigé, avec Pierre Micheletti, « Faut-il "désoccidentaliser" l'humanitaire ? », *Humanitaire* (24, mars 2010).  
Adresse électronique : [penelope.larzilliere@ird.fr](mailto:penelope.larzilliere@ird.fr) (<http://www.ceped.org/LAR-ZILLIERE-Penelope.html>)

72. Avant la crise économique, ces ingénieurs avaient ainsi pu trouver du travail dans les pays du Golfe ou participer au plan économique national jordanien centré entre autres sur des services médicaux de haut niveau. Le retour de milliers d'ingénieurs palestiniens qui augmentent la pression sur le marché du travail palestinien est actuellement une des préoccupations majeures du syndicat des ingénieurs palestiniens (entretien avec le président de ce syndicat, Ramallah, mars 2009).

73. En témoigne le numéro récent de la revue *Cadres* de la CFDT consacré à « expertise et démocratie » (janvier 2009). Voir également Anne-Catherine Wagner, « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internationalisation des militants syndicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004-2005, p. 12-33.